



HANDIMOBILE, C'EST QUOI?

Handimobile est un service de transport à la demande du Conseil Départemental de la Corrèze, cofinancé par Tulle'Agglo, réservé aux personnes à mobilité réduite.

Ouvert aux personnes en perte d'autonomie ne pouvant pas emprunter les réseaux de transport public classiques, Handimobile est exclusivement réservé aux corréziens titulaires de la carte Handimobile.

Ce service couvre toute la Corrèze* et concerne l'ensemble de vos déplacements, à l'exception du trajet domicile-travail. Les circuits sont assurés de porte-à-porte, du domicile à l'adresse de destination.

* Hors les transports dont l'origine et la destination se situent sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
(cf. Libéo Accessible - 05 55 74 20 13).

Informations et réservations

05 55 17 91 19

handimobile.19@transdev.com



aTULLE'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT



UN NUMÉRO À VOTRE SERVICE
05 55 17 91 19

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour utiliser **Handimobile**, vous devez détenir la carte Handimobile.
Vous pouvez en faire la demande auprès de **Corrèze Autonomie** en fournissant :

- Le formulaire de demande complété et signé
- La charte de bonne utilisation du service
- Un certificat médical de moins d'un an
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Une photo d'identité

Votre demande sera ensuite évaluée par un agent du Conseil départemental.

COMMENT UTILISER HANDIMOBILE ?

Ce service fonctionne de 8h30 à 19h30,
du lundi au samedi, sauf les jours fériés.

Vous pouvez cumuler **36 trajets par trimestre**.

Pour plus de liberté, **Handimobile** vous propose de vous transporter
une fois par mois le soir, du lundi au samedi de 19h30 à 23h,
ou le dimanche en journée.

Vous pouvez réserver votre véhicule entre les 10 jours précédents votre déplacement et la veille avant 16h, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h, sauf les jours fériés. Les déplacements du lundi doivent être réservés avant le vendredi 16h et les déplacements de soirée doivent être réservés au moins 8 jours ouvrables à l'avance.

Ces réservations peuvent être annulées jusqu'à la veille du déplacement. Passé ce délai, vous serez redevable du prix de ce déplacement.

QUELQUES RÈGLES DE BONNES CONDUITES

En respectant quelques règles simples, vous nous aiderez à être ponctuels et à satisfaire au mieux vos demandes.

Avant chaque trajet :

- Pensez à vous munir de votre carte Handimobile.
- Préparez votre demande de transport :
 - indiquez-nous précisément votre adresse et votre lieu de destination,
 - précisez si vous êtes accompagné.
- Soyez prêt à l'heure pour ne pas pénaliser les autres clients de la journée.
- Si vous annulez votre déplacement, n'oubliez pas de nous prévenir le plus tôt possible.

DES TARIFS SIMPLES ET ATTRACTIFS

5 forfaits selon le kilométrage effectué * :

- de **0 à 5 km** : **3€**
- de **5 à 10 km** : **4€**
- de **10 à 20 km** : **5€**
- de **20 à 30 km** : **6€**
- plus de **30 km** : **8€**

* l'accompagnant bénéfice de la gratuité du service.